

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom du produit **CC TROLLEX LQ**

### Autres moyens d'identification

Code du produit 20593

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Produit de nettoyage de chariot

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette lors de l'application de ce produit

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

Safe Foods Chemical Innovations

1501 E. 8th Street

North Little Rock, AR 72114 USA

#### Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial 1-888-671-5366

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### DANGER

#### Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



#### Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir Article 4 de FDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	51-61
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	30-40
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	3-7
Secret commercial 1	Propriétaire	1-3
Nitrite de sodium	7632-00-0	1-2.2
Secret commercial 2	Propriétaire	0.4-0.8

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Premiers soins

##### **Inhalation**

Déplacer à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin.

##### **Contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler immédiatement un médecin.

##### **Contact avec la peau**

Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### **Ingestion**

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

##### **Symptômes**

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

##### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

##### **Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### **Agents extincteurs appropriés**

La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), une poudre extinctrice, une mousse.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Aucun renseignement disponible.

##### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau.

##### **Produits de combustion dangereux**

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

##### **Données sur les risques d'explosion**

##### **Sensibilité aux chocs**

Aucun.

##### **Sensibilité aux décharges électrostatiques**

Aucun.

##### **Équipement de protection**

##### **particulier pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

##### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### **Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

##### **Pour les intervenants d'urgence**

Isolez la zone. Maintenez à distance les personnes non indispensables.

##### Précautions pour le protection de l'environnement

##### **Précautions pour le protection de l'environnement**

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

##### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### **Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

##### **Méthodes de nettoyage**

Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir le produit répandu. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

##### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### **Conseils sur la manutention sécuritaire**

Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Laver à fond après manutention. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel. Entreposer conformément à la réglementation locale.

**Matières incompatibles** Acides. Les métaux amphotères (aluminium, cuivre, zinc).

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	TLV-C: 2 mg/m <sup>3</sup>	TLV-C: 2 mg/m <sup>3</sup>	CEV: 2 mg/m <sup>3</sup>	TLV-C: 2 mg/m <sup>3</sup>
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	TLV-C: 2 mg/m <sup>3</sup>	TLV-C: 2 mg/m <sup>3</sup>	CEV: 2 mg/m <sup>3</sup>	TLV-C: 2 mg/m <sup>3</sup>

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

Valeur limite maximale

\*

Désignation de la peau

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

**Protection de la peau et du corps** S'il existe un risque de contact: Gants résistants aux agents chimiques, combinaison et bottes.

**Protection respiratoire** Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Solution aqueuse
<b>Couleur</b>	Transparent, Brun
<b>Odeur</b>	Légère
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>
<b>pH</b>	13
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	< -6.7 °C / < 20 °F
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point d'éclair</b>	Ininflammable
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>	1.455 g/cc
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Teneur en COV (%)</b>	0.00%

**Remarques • Méthode**

±1 @ 21°C

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité** Aucun renseignement disponible.

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales. Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides. Les métaux amphotères (aluminium, cuivre, zinc).
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons.
<b>Contact avec les yeux</b>	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	-	-
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	= 1350 mg/kg (Lapin )	-
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	= 284 mg/kg ( Rat )	-	-
Nitrite de sodium 7632-00-0	= 85 mg/kg ( Rat )	-	= 5.5 mg/L ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Il a été démontré que l'ingestion de nitrate ou de nitrite est cancérigène uniquement dans des conditions de nature à entraîner la nitrosation endogène.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Nitrite de sodium 7632-00-0	-	Groupe 2A	-	X

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

Groupe 2A - Probablement cancérigène pour l'homme. Il a été démontré que l'ingestion de nitrate ou de nitrite est cancérigène uniquement dans des conditions de nature à entraîner la nitrosation endogène

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité

#### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

<b>ETAmél (orale)</b>	2,198.00
<b>ETAmél (cutané)</b>	3,857.00
<b>ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)</b>	200.00

<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	43.41 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
	36.86 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
	8.41 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
	43.41 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
	43.41 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
	41.81 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.
--------------------	---

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	45.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 Statique	-
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	-	80: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50 Statique	-
Nitrite de sodium 7632-00-0	-	2.3: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 dynamique 0.4 - 0.6: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-Statique 0.65 - 1: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 Statique 20: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 Statique 0.092 - 0.13: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 dynamique 0.19: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 dynamique	-

**Persistence et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.  
**Bioaccumulation**

Nom chimique	Coefficient de partage
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	0.65 0.83
Nitrite de sodium 7632-00-0	-3.7

**Mobilité** Soluble dans l'eau.  
**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Les contenants vides doivent être rincés trois fois avant leur élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### TMD

**UN/ID No.** 1760  
**Nom officiel d'expédition** Liquides corrosifs, n.s.a. (contient des hydroxydes de sodium et de potassium)  
**Classe de danger** 8  
**Groupe d'emballage** II

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Informations sur le réglementation

##### Règlements internationaux

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable  
**Polluants organiques persistants** Non applicable  
**La Convention de Rotterdam** Non applicable

##### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)  
**LIS/LES** Est conforme à (aux)  
**EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux)

##### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

### 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

**Préparée par** Département technique.  
**Date d'émission** 02-déc.-2016  
**Date de révision** 15-feb-2024  
**Version** 1  
**Note de révision** Mise à jour du nom de l'entreprise.

#### Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche technique sur la sécurité des substances sont correctes au meilleur de nos connaissances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les dangers pour la santé indiqués dans cette FDS s'appliquent à ce produit dans sa forme concentrée (tel que fourni) et peuvent varier de manière significative à la dilution d'utilisation. Les signes et symptômes de l'exposition s'appliquent uniquement lors d'une manipulation négligente ou d'une mauvaise utilisation du produit concentré, et non pas lors de l'exposition courante au produit dilué dans des conditions normales d'utilisation.

**Fin de la fiche signalétique**